



Conseil communal
de Gimel

Gimel, le 12 juin 2023

Chère Madame,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine séance du Conseil communal qui se déroulera le :

Jeudi 22 juin 2023

à **19h00**

au Zoo de la Garenne (avec visite à 17h30)

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Adoption du procès-verbal du 10 mai 2023
2. Communications du bureau
3. Préavis 01-2023 : constitution d'un droit de superficie sur la parcelle n°203 pour la transformation de l'Hôtel de l'Union en immeuble d'appartements adaptés - Participation au capital-actions de la SA – Demande de crédit : Rapport de la commission des finances
4. Préavis 01-2023 : constitution d'un droit de superficie sur la parcelle n°203 pour la transformation de l'Hôtel de l'Union en immeuble d'appartements adaptés - Participation au capital-actions de la SA – Demande de crédit : Rapport de la commission ad hoc
5. Préavis 03-2023 « Comptes 2022 » - rapport de la Municipalité
6. Préavis 03-2023 « Comptes 2022 » - rapport de la commission de gestion
7. Renouvellement du bureau: nomination du/de la Président/e - nomination du/de la Vice-Président/e - nomination des scrutateurs/trices - nomination des scrutateurs/trices suppléants/tes
8. Informations de la Municipalité
9. Divers et propositions individuelles

Comme indiqué dans le programme qui vous a été envoyé par courriel, un apéritif dinatoire nous sera servi à l'issue de notre séance.

Dans l'attente et le plaisir de vous revoir, nous vous adressons, Chère Madame, nos cordiales salutations.

Pour le bureau
du Conseil communal

Le président

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'A. Tasinato', with a long horizontal stroke extending to the right.

Andrea Tasinato

Le secrétaire

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'F. Magnin', with a long horizontal stroke extending to the right.

Florian Magnin

Annexes transmises par courriel:

- PV de la séance du 10 mai 2023
- Préavis 01-2023 : rapport de la commission des finances
- Préavis 01-2023 : rapport de la commission ad hoc
- Préavis 03-2023 : rapport de la Municipalité
- Préavis 03-2023 : rapport de la commission de gestion